Les compléments de permis ont été déposés pour la restauration et réaffectation en commerces, logements et bureaux des bâtiments situés Grand Place 13-14.



La Ville de Bruxelles est propriétaire des biens sis Grand-Place 1, 9, 10, 13, 14 et 39. Ceux-ci sont gérés ou mis en location par la Régie foncière. On retrouve, entre autres, la Maison du Cygne, Le Roy d'Espagne ou encore la Maison des Brasseurs. Ces lieux prestigieux, sur une des plus belles places du monde et classée patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco depuis 1998, donnent à la Ville un cachet particulier qu'elle se doit d'entretenir.

Les numéros 13 et 14 anciennement connus sous les noms des « la Renommée » et « l'Hermitage ». sont entièrement classés par les Arrêtés du Gouvernement du 07/11/2002 en raison de leur intérêt historique et artistique. Avec une surface totale brute de 1195 m², les deux bâtiments sont actuellement dans un état partiellement dégradé. L'idée est par conséquent de les revaloriser en créant des logements et des espaces commerciaux et/ou bureaux au rez-de-chaussée. Ceux-ci bénéficieront d'un grand potentiel étant donné qu'ils sont situées au cœur de la Ville.

La restauration permettra également de développer des logements moyens dans un quartier central et touristique et y apporter une mixité. L'impasse et la cour permettront de faire pénétrer de la lumière au coeur de l'îlot et de créer un espace extérieur de qualité, ainsi que de clarifier la lisibilité des différents bâtiments.

La totalité du bâtiment, la cour et l'impasse historique seront remises en valeur en préservant au maximum les structures et ouvertures existantes. Les façades seront restituées et la matérialité d'origine sera respectée. En ce qui concerne la préservation et la restauration des éléments classés, les architectes ont effectué des recherches très approfondies et ont dressé un inventaire de toutes les menuiseries et éléments historiques les plus précieux.

La demande de permis d'urbanisme est introduite et déclarée complète. L'enquête publique a eu lieu en avril 2022.